

Les Dernières Nouvelles d'Alsace

DIRECTION
STRASBOURG, 17-19, rue de la Nuée-Bleue
Téléphone: Strasbourg 302.02 - 08
PARIS VII^e, 278, boulevard Saint-Germain
Téléphone: Paris-Invalides 48-10 et 48-11

PUBLICITÉ
STRASBOURG, 17-19, rue de la Nuée-Bleue
Téléphone: Strasbourg 302.02 - 08
PARIS IX^e, 2, boulevard Mouton-Rouge
Téléphone: Paris-PROvence 84-81

LE PLUS GRAND RÉGIONAL D'ALSACE ET DE LORRAINE



14-16 RUE FREDERIC • TEL. 417.16

A MINUIT, AYANT ACHÉVÉ SES CONSULTATIONS

M. PETSCHÉ ACCEPTE DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

IL DEMANDERA L'INVESTITURE JEUDI MATIN

PARIS (AFP). — M. Maurice Petsché, que M. le président de la République, suivant son habitude, avait expressément désigné comme président du Conseil, et qui avait ajourné sa décision jusqu'après ses consultations politiques, a informé le chef de l'Etat, qu'il était prêt à demander à l'Assemblée nationale de lui accorder son investiture.

En conséquence, M. Vincent Auriol a notifié cette désignation à M. le président de l'Assemblée nationale, dans la lettre suivante:

« M. le Président, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en application de l'article 45 de la constitution de la République française, je désigne M. Maurice Petsché comme président du Conseil.

Je vous prie de vouloir bien en informer l'Assemblée nationale.

Veuillez agréer, l'assurance de ma haute considération. »

Tel est le texte qu'en dernière heure communiquait le secrétaire général de la présidence de la République, peu de temps après une brève information disant l'acceptation de M. Maurice Petsché de se présenter devant l'Assemblée jeudi matin.

Voici la déclaration que donnait à minuit 15 M. Petsché:

« Monsieur le Président de la République m'a confirmé qu'il me désignait comme président du conseil. J'ai accepté. Ceci est un premier temps. C'est maintenant à la Chambre de décider. Le second temps ne viendra qu'après pour les nouvelles décisions. Je me présenterai vraisemblablement à l'investiture jeudi.

Après sa réponse au président de la République, M. Maurice Petsché a reçu à nouveau hier au ministère des Finances les représentants des groupes parlementaires pour leur soumettre les lignes générales de son programme.

A l'issue de la conférence des an-

ciens présidents du Conseil, qui s'est tenue lundi soir à Matignon, M. Petsché faisait savoir que la réunion commune des chefs de groupes, prévue pour hier matin, n'aurait pas lieu.

SUITE EN PAGE > 3

AU PALAIS-BOURBON

NOUVEAUX DEBATS DE VALIDATION

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de M. Edouard Herriot.

M. Bidault, parlant sur le procès-verbal, élève une protestation contre les « insultes » qui, dit-il, lui furent adressées par M. Nocher à la fin de la séance précédente et dont, ajoute-t-il, il « aimerait savoir si elles sont le fait d'un groupe ou d'un individu ».

Le président Herriot clôt l'incident en déclarant que « s'agissant du président du CNR, on ne saurait retenir aucun des propos auxquels s'est référé M. G. Bidault ».

sujet du Bas-Rhin et de la Seine-Inférieure, M. Grenier analyse les deux scrutins intervenus jeudi, reprochant, au milieu des protestations, leur « immoralité » aux « députés-caméléons » qui adoptèrent des attitudes différentes selon qu'il s'agissait d'un général RPP ou de représentants ouvriers.

SUITE EN PAGE > 3

HIER, A LA MAISON DE L'EUROPE

REUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE MM. HERBERT MORRISON ET ADENAUER PRESENTS AU COMITE DES MINISTRES

STRASBOURG (DN). — Par une chaleur torride qui vient de marquer les derniers jours de juillet, le Bureau de l'Assemblée consultative s'est réuni hier après-midi à la Maison de l'Europe.

Le président Spaak a été à l'heure. Il y avait aussi le vice-président Lord Layton qui, comme on le sait, a transmis lors de son voyage en Amérique au Congrès une invitation de l'Assemblée européenne, lui demandant d'envoyer des délégués à l'Assemblée de Strasbourg, en vue d'une discussion publique.

Lord Layton a parlé des démarches qu'il a faites auprès du congrès américain ainsi qu'auprès du bureau et du comité permanent de l'Assemblée de Strasbourg.

On a également noté la présence des vice-présidents Jacini (Italie) et Urgüplü (Turquie), tandis que M. de Menthon n'a pas assisté à l'ouverture de la séance. Comme on le sait, M. de Menthon est le président du groupe MRP de l'Assemblée nationale et on suppose que les pourparlers en vue de former le gouvernement l'ont retenu à Paris.

Le vice-président von Brentano (Allemagne occidentale) n'a pas assisté à l'ouverture de la séance.



SUITE EN PAGE > 3

ATTENTAT A LA GRENADE EN INDOCHINE

est l'occasion de visiter la commune de vacances St-Jean et l'avancement des travaux du foyer des jeunes.

Vers 14 heures, tous les participants se retrouvèrent dans la grande cour de la propriété de Mme la baronne d'Uxkull. Après un prélude exécuté par un chœur de trompettes, M. le pasteur Kempf (Ringendorf) évoqua les principes et les directives de la vie commune et du travail commun dans la communauté chrétienne. Puis M. Bachschmitt (Colmar), de l'Institut Martin-Bucer, de Strasbourg, parla de la place de Jésus dans la vie des chrétiens. M. l'inspecteur ecclésiastique Brunner salua la nombreuse assistance, dans laquelle on remarqua MM. le pasteur Stiebeck, président du Consistoire, le pasteur Rosenstiehl (Bischheim), président du Comité des équipes unionistes luthériennes, le pasteur Fricker

de M. Spielmann, le directeur de l'Harmonie Concordia Pechelbronn.

Et à 15 h. 30 débutera, des différentes sociétés et le cadre de ce festival et les associations se feront dans l'ordre suivant : Harmonie Concordia Betschdorf, Harmonie Ville de Seltz, Union amicale derroedern, Harmonie Consten, Harmonie Concordia lloch, Harmonie de Hunspele municipale de Lautermonie Concordia Sultz. Signalons également que la première fois la section de Sultz prêtera son concours.

Pose de la première pierre pour la reconstruction de l'église de Friesenheim

(DN.) — Dimanche dernier eut lieu à Friesenheim la pose de la première pierre pour la reconstruction de l'église partiellement détruite au cours des combats qui se déroulaient dans la région le 6 décembre 1944. Le clocher, haut de 42 mètres, fut détruit par un obus allemand et s'abattit sur la nef dont la voûte fut défoncée, tandis que la façade fut gravement endommagée

par des éclats et dut être abattue. Avec la reconstruction de la commune qui, elle aussi, a beaucoup souffert de la guerre, celle de l'église fut également entreprise pour des raisons d'urbanisme, le nouveau clocher sera placé sur la façade sud de l'église, mais il retrouvera sa hauteur et sa flèche, haute de 18 mètres, sera une charpente de fer recouverte de plaques de cuivre.

Ces travaux furent inaugurés dimanche dernier par la pose solennelle de la première pierre. Cette cérémonie se déroula sous la présidence de M. le chanoine Billing, représentant Mgr. Weber, évêque de Strasbourg, en présence de MM. Arlet, délégué départemental adjoint du M.R.U.; Deichelbohrer, directeur de la Coopérative de reconstruction des églises sinistrées du Bas-Rhin; le maire Bruno Meyer et de tous les membres du Conseil municipal, des maires de Dieboltsheim, Boofzheim et Rhinau, de M. l'abbé Auguste Bastian, curé de Friesenheim, etc. A 15 h. eut lieu la signature du parchemin qui fut scellé dans la pierre, puis débutèrent les cérémonies religieuses présidées par le chanoine Billing.

A l'issue de celles-ci une réception eut lieu à la mairie, au cours de laquelle un vin d'honneur fut offert aux personnalités présentes. Dans son allocution, M. le maire Meyer salua les personnalités et exprima le souhait que l'on pourra procéder bientôt à l'inauguration de l'église; souhait auquel s'associa M. le chanoine Billing. (R.)

et directeurs des sociétés se rendront au « Café de » aura lieu une réunion de compte rendu du jury. (Turckheim) fera fonction.

EN VUE DU CO

EN VUE DU CO

SELESTAT. — Chaque année mûrit la moisson sous le atteint le plus haut point de quand les champs et les notre belle province nous leurs richesses multiples de la ville de Sélestat organisée fleurit, qui est devenu, depuis années, la plus grande de la région.

Comme Saverne et avait décidé de rompre s'adion en renonçant à l'os de leur fête l'année passée, visiteurs avaient craint le pour le corso de Sélestat. Ne est rien et déjà les organisés en plein travail. Un regard coulisses nous permet les espérances. Le corso fleur

La journée de clôture du camp d'Eclaireurs Unionistes de France

WALBACH. — Le camp national des éclaireurs-unionistes de France, qui s'est tenu depuis le 23 juillet à Walbach, a été clôturé dimanche dernier, par une grande manifestation ouverte au grand public. Cette journée de clôture a été marquée par un service religieux en plein air, au cours duquel M. le pasteur Casalis a fait le sermon, et par une grande kermesse qui s'est tenue dans l'enceinte du camp, ainsi que par la visite de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Au courant de la matinée, le représentant du général Pique-Aubrun, gouverneur militaire de Strasbourg, accompagné de plusieurs maires de la vallée de Munster, a visité le camp.

L'après-midi a été marqué par la visite de M. Gerst, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, qu'entouraient M. Kalb, vice-président du Conseil de la République, M. le député Bourgeois, président du Conseil général du Haut-Rhin, M. Quintard, chef de cabinet du Conseil de la République, M. Rey, maire de Colmar, qu'accompagnaient ses deux adjoints,

MM. Kubler et Adolphe, M. Bronner, inspecteur départemental de la Jeunesse, ainsi que divers commissaires nationaux des éclaireurs unionistes.

Au cours d'un vin d'honneur offert sous une tente, M. Breneton, président des éclaireurs unionistes de France, M. Cofille, commissaire national, M. Wagner, commissaire provincial, et M. Gerst ont successivement pris la parole.

Puis une émouvante cérémonie de clôture, présidée par M. Breneton, et à laquelle ont assisté toutes les personnalités présentes, a rassemblé tous les éclaireurs français et étrangers qui ont pris part à ce camp national, dont le principal but a été de célébrer le 40^e anniversaire des éclaireurs unionistes de France.

CORRECTIONNELLE DE SAVERNE

SAVERNE. — A plusieurs reprises le manœuvre Louis REBMAN, âgé de 36 ans, natif de Saverne, domicilié longtemps dans notre ville, actuellement à Schirmeck, avait maille à partir avec la justice, pour vol, escroquerie et abus de confiance. Mi-octobre il était assigné pour abus de confiance. Il promit de s'amender, et en raison de sa situation de famille, le tribunal fit preuve d'une clémence exceptionnelle et ne le renvoya pas en prison. Il fut condamné à une amende de 5.000 francs. Cela aurait dû l'inciter à se tenir tranquille.

Mi-avril il travaillait pour une entreprise de construction sur un chantier de Wangen. Il avait comme collègue le manœuvre Georges Wisaupt, âgé de 28 ans, demeurant à Hultsbouse. Le 26 mars ils quittèrent cet emploi pour chercher du travail à Strasbourg. Rebmann savait que Wisaupt avait encore à toucher ses allo-

cations familiales. Quelques temps après il se présenta au bureau de l'entreprise nancéenne et se faisant passer pour Wisaupt, Rebmann réussit à toucher ses allocations familiales, de plus de 5.000 francs. A peu près de la même façon il a réussi à toucher 1.000 francs de la maison strasbourgeoise, où les deux avaient travaillé, après avoir quitté le chantier de Wangen. La maison de Nancy paya à Wisaupt ses allocations familiales, mais déposa plainte pour escroquerie contre Rebmann. La gendarmerie de Saverne fut chargée d'une enquête, et Rebmann fut inculpé d'escroquerie et assigné devant le Tribunal correctionnel. Au lieu de comparaitre, il adressa une lettre de sollicitation et de bonnes promesses au président du tribunal.

REBMAN fut condamné à quatre mois d'emprisonnement. (820)

PETERSBACH. — Dans la soirée du dimanche 30 juillet, le sculpteur en bois, Ernest Zimmermann, âgé de 35 ans, demeurant à Petersbach, se rendit dans un café, où il rencontra plusieurs jeunes gens. Mais s'en occuper d'eux, il prit place à une table à l'écart, quand il fut accosté par le terrassier René BRUCKER, âgé de 24 ans, demeurant à Petersbach. Celui-ci reprocha à Zimmermann de lui avoir envoyé les gendarmes pour fouiller sa maison au sujet d'armes de guerre. Zimmermann protesta de son innocence, mais Brucker et ses camarades ne voulurent pas l'écouter. Brucker et Zimmermann en seraient venus aux prises, si le restaurateur ne s'était pas interposé. Mais ils sortirent ensemble dans la rue, et à peine dehors, Brucker attaqua Zimmermann, le renversa et le maltraita à coups de poing et de pied. Zimmermann eut de la peine pour se sauver, et le lendemain il portait plainte à la gendarmerie.

Brucker fut assigné devant le Tribunal correctionnel pour coups et blessures volontaires. Au cours de l'audience, Zimmermann se porta partie civile, pour demander à son agresseur une indemnité de 58.000 francs.

Le tribunal condamna le prévenu à une amende de 10.000 francs et au paiement de 40.000 à titre de dommages-intérêts à la partie civile. (820)

Le premier congrès des maraichers d'Alsace et de Lorraine

COLMAR. — Le dimanche 19 août, le premier congrès de la Fédération des maraichers d'Alsace et de Lorraine aura lieu à Colmar. L'ordre du jour prévoit: allocution du président fédéral, M. Pauli-Riedtsheim, le rapport moral, le rapport financier et le rapport des contrôleurs aux comptes, décharge du conseil d'administration, élections partielles, vœux et suggestions des syndicats affiliés à la fédération et divers.

A l'issue de l'assemblée générale les congressistes seront les hôtes de la municipalité. (1046)

LA 4^e FOIRE REGIONALE DES VINS D'ALSACE A COLMAR ET LE TOURISME

La 4^e Foire régionale des vins d'Alsace, du 11 au 19 août prochain, se tiendra cette année sous le signe du vin et du tourisme. Le comité d'organisation a tenu, en effet, à souligner les liens étroits qui existent entre le mouvement touristique de notre région et l'un de ses principaux produits, les vins d'Alsace.

La foire régionale coïncide cette année avec la période de circulation touristique la plus intense. Henri Ingrand, commissaire général au Tourisme, a bien voulu accepter de présider cette manifestation. Déjà plusieurs délégations de pays étrangers se sont annoncées pour la visite de la foire.

La cérémonie d'inauguration de la 4^e Foire régionale des vins d'Alsace est fixée au samedi 11 août à 10 h. 45. M. Henri Ingrand, commissaire général au Tourisme, après avoir déclaré ouverte la 4^e Foire régionale des vins d'Alsace, visitera les halles du grand marché de Colmar sous lesquelles se dérouleront les dégustations. La foire gastronomique avec ses pavillons individuels et son parc des fêtes ainsi que l'exposition du matériel agricole et viticole. Un stand consacré au tourisme et aménagé par le comité régional du Tourisme et la S.N.C.P., sera installé sur la place de l'ancien Hôpital.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Il faut que le foie verse chaque jour, un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous végétez tout en noir!

Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Végétales, douces,

Au sujet des primes des agriculteurs

Un certain nombre d'appartenant à des classes de ont reçu des convocations tant à accomplir une période de construction militaire. La Fédération nationale

Taux des primes d'approvisionnement des étalons et des m

PARIS (AFP). — Le « Journal Officiel » du 26 juillet publie suivant un titre du ministère de l'Agriculture concernant le taux des primes d'approvisionnement des étalons et des mulets.

Art. 1. — L'arrêté du 26 novembre 1945 est abrogé.

Art. 2. — L'article 4 de l'arrêté du 14 novembre 1938 fixant le taux des primes d'approvisionnement des étalons est ainsi fixé:

Le taux des primes d'approvisionnement des étalons est ainsi fixé: (820)